

Avenant n°1 à l'accord sur la Rémunération Extra Conventiionnelle (REC)

Entre les soussignés,

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de CHAMPAGNE-BOURGOGNE
Représentée par M. Emmanuel VEY, agissant en qualité de Directeur Général,

D'une part,

Et les Représentants des Organisations Syndicales ci-dessous désignées :

Fédération Générale Agroalimentaire (C.F.D.T.)
Représentée par M. *Christophe BEUNTON*

Syndicat National de l'Entreprise Crédit Agricole (S.N.E.C.A. C.F.E.-C.G.C.)
Représenté par M. Jean-François LOUIS

Syndicat National Indépendant des Agents du Crédit Agricole Mutuel (S.N.I.A.C.A.M.)
Représenté par *Loïc MARCISSE*

Union Nationale des Syndicats Autonomes Crédit Agricole (U.N.S.A. – C.A.)
Représentée par *Philippe FORTIN*

D'autre part

Il a été convenu ce qui suit :

del 7 CB LM ol.

PREAMBULE

L'accord sur la Rémunération Extra Conventiennelle 2018, 2019 et 2020 conclu le 14/11/2017 arrive à échéance le 31/12/2020.

Les négociations entre la Direction et les Organisations Syndicales devaient être engagées lors de la réunion du 09/04/2020. Compte tenu du contexte sanitaire lié au COVID 19, les négociations ont été engagées le 17/09/2020 dans une conjoncture économique et financière incertaine.

Par conséquent, les parties ont convenu de prolonger l'accord jusqu'au 31/12/2021. Néanmoins, elles ont souhaité revaloriser de 4% le montant des bases REC par rapport à 2020.

Ainsi, les articles suivants sont modifiés :

Article 3 – Montants des bases REC

➤ Réseau de Proximité

Groupes REC	Métiers	PCE	Collectif	Individuel	Total
Groupe 1	Assistant Service Clientèle	3	1 222	640	1 862
	Assistant Viticulture	4			
Groupe 2	Conseiller Commercial	4	1 551	820	2 371
	Conseiller en ligne BAQ	4			
Groupe 3	Conseiller CCM Assurance Junior	5	1 881	1 000	2 881
	Conseiller CCM Crédits Junior	5			
Groupe 4	Conseiller Particuliers	6	2 062	1 100	3 162
	Conseiller Particuliers En Ligne	6			
	Conseiller Assurance En Ligne	6			
	Conseiller Crédits En Ligne	6			
	Conseiller Professionnels	8			
	Conseiller Agri/ Viti	8			
	Conseiller Mixte Pro Agri/ Viti	8			
Groupe 5	Chargé Particuliers	8	2 142	1 160	3 349
	Chargé Agri/ Viti	9			
	Chargé Professionnels	9			
	Chargé Clientèle prof/mixte agri-pro	9			
Groupe 6	Moniteurs Particuliers	9	2 402	1 280	3 682
	Animateur Habitat	10			
	Moniteurs Agri	10			
	Moniteurs Pro	10			
	Directeur d'Agence Délégué	10			
	Directeur d'Agence Délégué CCM	10			
	Directeur d'Agence Position 10 & 11	10 & 11			
	Directeur Clientèle Patrimoniale et Synergies	11			
Groupe 7	Directeur d'Agence Position 12 & 13	12 & 13	2 742	1 460	4 202
	Adjoint Directeur de Secteur	13			
Groupe 8	Directeur de Secteur	15 & 16	3 082	1 640	4 722

➤ Autres Réseaux et Métiers Spécialisés

Groupes REC	Métiers	PCE	Collectif	Individuel	TOTAL
Groupe 1	Technicien Prévoyance Pro/Agri	7	1 551	820	2 371
	Technicien d'Affaires	7			
	Technicien d'Affaires Immobilier et Institutionnels	7			
	Technicien d'Affaires Pub Immobilier	7			
	Technicien Middle Banque des Flux	7			
	Conseiller Pole Développement Habitat	8			
Groupe 2	Conseiller Point Passerelle	6	2 062	1 100	3 162
	Chargé d'Affaires Entreprise Junior	8			
	Chargé Gestion Conseillée	9			
	Technico-commercial SAI	9			
	Conseiller Développement Flux	9			
	Technico-commercial Assurance Collective	9			
	Conseiller Epargne Salariale	9			
	Animateur Prescripteur AGILOR	10			
	Chargé Développement des Flux	11			
	Expert Transmission - Expert transmission agri/viti	12			
	Ingénieur Patrimonial	12			
Groupe 3	Conseiller Assurances Prof/Collectivité	9	2 189	1 160	3 349
	Conseiller Assurances Agriculture	9			
	Expert Assurance	10			
	Chargé Manager Assur Agri	11			
	Chargé Manager Assur Pro	12			
Groupe 4	Chargé en Gestion de Patrimoine	10	2 295	1 220	3 515
	Chargé d'Affaires Entreprise	10			
	Chargé d'Affaire Viti	10			
	Chargé d'Affaire PME-PMI	10			
	Chargé d'Affaire Immo Institutionnels	10			
	Chargé Epargne Salariale	10			
Groupe 5	Conseillers Privés / Conseiller Privé du Dirigeant / Dvpt Pro et Prof Libérales	11	2 402	1 280	3 682
	Chargé d'Aff. Grandes Entreprises Senior	11			
	Chargé d'Aff. Fin. Structurés Middle Office	11			
	Responsable Gestion Conseillée	11			
	Chargé d'Aff. Fin. Structurés ENR	12			
	Ingénieur d'Affaires	12			
Groupe 6	Responsable Banque d'Affaires	13	2 683	1 460	4 202
	Directeur d'Agence Entreprise	13 & 14			
	Responsable Banque Privée	14			
Groupe 7	Directeur SAS CACB Immo	15	3 082	1 640	4 722

➤ Sites

	Collectif	Individuel	Total
Niveaux de classification A, B, C	360	160	520
Niveaux de classification D & E	424	200	624
Niveaux de classification F	552	280	832
Niveau de classification G	616	320	936
Niveaux de classification H/I	680	360	1 040
Responsable de Service	1 360	720	2 080

de # AB LM H

Article 11 - Durée

Le présent accord est applicable à compter du 1^{er} janvier 2021 et pour une durée de 1 an, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Au-delà de cette date, il cessera de produire de plein droit tout effet.

DEPOT ET PUBLICITE

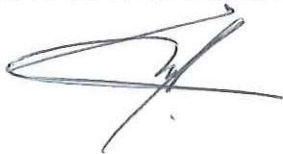
Le présent avenant sera déposé, à la diligence de l'entreprise, sur le site www.teleaccords.travail-emploi.gouv.fr conformément à l'article L2231-5-1 du Code du Travail.

Les parties sont informées et acceptent la mise en ligne intégrale du présent avenant sous la base de données nationale le rendant ainsi public.

Il sera également remis en un exemplaire au greffe du conseil de prud'hommes.

Fait à TROYES le 22/10/2020

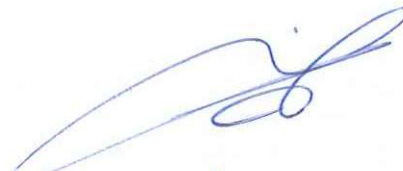
Le Directeur Général de la CRCAM
de CHAMPAGNE-BOURGOGNE



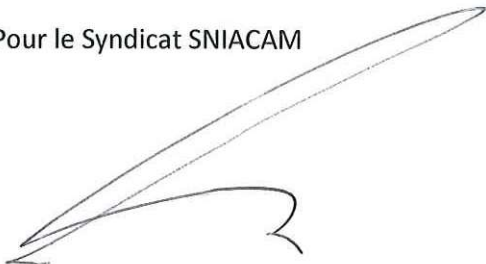
Pour le Syndicat CFTD



Pour le Syndicat SNECA CFE CGC



Pour le Syndicat SNIACAM



Pour le Syndicat UNSA CA

